



Lysogene annonce le succès de son introduction en bourse et lève près de 22,6 M€ sur Euronext Paris

- 22,6 M€ levés sur Euronext Paris, qui, cumulés aux 2 M€ issus de la conversion des obligations convertibles souscrites par les fonds gérés par Alto Invest, permettront à Lysogene de réaliser une augmentation de capital globale de 24,6 M€
- Participation des actionnaires historiques : Sofinnova Partners, BpiFrance Investissement (InnoBio) et Novo A/S à hauteur de 15 M€
- Nouveau partenaire qui accompagne Lysogene : Financière Arbevel à hauteur de 2 M€
- Capitalisation boursière d'environ 82,1 M€
- Prix fixé à 6,80 € par action

Paris, France—7 février, 2017— Lysogene (la « **Société** »), société de biotechnologie spécialisée dans la thérapie génique ciblant deux maladies rares du système nerveux central, annonce aujourd'hui le succès de son introduction en bourse sur le Compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris (« **Euronext Paris** »), réalisée par voie d'Offre à Prix Ouvert (« **OPO** ») et de Placement Global (« **Placement Global** », ensemble avec l'OPO, l'« **Offre** »), en levant 22,6 M€ par voie d'augmentation de capital (l'« **Augmentation de Capital** »).

« Nous sommes très heureux d'annoncer aujourd'hui le succès de notre introduction en bourse sur Euronext Paris, étape qui constitue un nouveau jalon clé dans le développement de notre société », déclare Karen Aiach, Fondatrice et Directeur Général de Lysogene. « Cette introduction en bourse servira à poursuivre la mise au point de deux médicaments destinés à traiter deux maladies polyhandicapantes, dévastatrices et mortelles du système nerveux central, qui débutent dans l'enfance et entraînent le décès prématuré des patients. En s'attaquant directement à la cause, nos traitements permettent d'envisager de soigner ces maladies aux besoins médicaux largement insatisfaits et actuellement non couverts. Nous tenons à remercier nos actionnaires qui nous ont accompagnés tels que Sofinnova Partners, BpiFrance Investissement (InnoBio) et Novo A/S ainsi que les nouveaux partenaires qui nous ont rejoints à l'occasion de cette opération tels que Financière Arbevel et Alto Invest dans le cadre de la conversion de son emprunt obligataire. »

« Nous sommes ravis d'avoir soutenu une entrepreneure comme Karen, qui a développé en un temps record avec ses équipes, une technologie innovante dans la thérapie génique au service des maladies rares et mortelles du système nerveux central. Cette introduction en bourse couronne un parcours exemplaire et unique dans la biotechnologie pour répondre à des besoins médicaux importants et non satisfaits. » déclarent Rafaele Tordjman de Sofinnova Partners et Chahra Louafi de BpiFrance Investissement, toutes deux membres du Conseil d'Administration de Lysogene.

Le prix applicable à l'OPO et au Placement Global est fixé à 6,80 € par action correspondant à la borne basse de la fourchette indicative de prix de l'Offre. 3 323 567 actions nouvelles seront émises dans le cadre de l'Offre, permettant ainsi la réalisation d'une augmentation de capital de 22 600 256 € (prime d'émission incluse), à hauteur d'environ 89% de l'augmentation de capital initialement envisagée sans option de surallocation.



Le livre d'ordres est concentré autour d'investisseurs institutionnels de premier plan, de spécialistes, français et européens :

- **Placement Global : demande de souscription totale de 22,9 M€**
- **OPO : demande de 1,6 M€**

Les engagements de souscription décrits dans la note d'opération ont été servis dans leur intégralité. Les actionnaires historiques, Sofinnova Partners, BpiFrance Investissement (InnoBio) et Novo A/S ont participé à l'Offre à hauteur de 15 M€ et parmi les nouveaux actionnaires, Financière Arbevel, a rejoint Lysogene à l'occasion de l'Offre à hauteur de 2 M€.

Sur la base d'un prix par action de 6,80 €, la capitalisation de Lysogene s'élève à environ 82,1 M€ à l'issue de l'opération.

Les 3 323 567 actions nouvelles souscrites dans le cadre de l'Offre ont été allouées de la manière suivante :

- **Placement Global : 3 091 786 actions allouées aux investisseurs institutionnels (soit 93,03% du nombre total des actions nouvelles émises) ; et**
- **OPO : 231 781 actions allouées au public (soit 6,97% du nombre total des actions nouvelles émises) ;**
- **Dans le cadre de l'OPO, les ordres A1 et A2 seront servis à hauteur de 100%.**

Le flottant de Lysogene s'élèvera à environ 11,69% du capital.

L'Augmentation de Capital cumulée aux 2 M€ issus de la conversion des obligations convertibles souscrites par les fonds gérés par Alto Invest, permettra à Lysogene de réaliser une augmentation de capital globale de 24,6 M€.

Les négociations sur le Compartiment C d'Euronext Paris débuteront le 8 février 2017 à 9 heures sous la forme de promesse d'actions sur une ligne de cotation unique intitulée « Lysogene – Promesses » et seront soumises à la condition de délivrance du certificat de dépositaire relatif à l'émission des actions nouvelles.

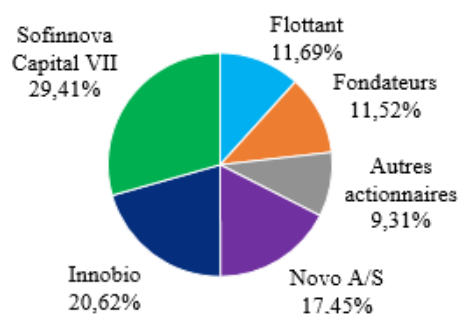
Le règlement-livraison des actions émises au titre de l'OPO et du Placement Global interviendra le 9 février 2017. Les actions seront négociées sur Euronext Paris sous le code ISIN **FR0013233475** et le mnémotechnique **LYS** à compter du 10 février 2017.

A partir du 8 février 2017 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société Lysogene a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision AMF du 21 mars 2011 à la société de Bourse Gilbert Dupont.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 300 000 € en espèces.



Répartition du capital de Lysogene après l'Offre



Le calcul du flottant prend notamment en compte le nombre d'actions détenu par les fonds gérés par Alto Invest 2,44% et Financière Arbevel 2,44%.

Rappel des raisons de l'introduction en bourse de Lysogene

L'Offre a pour objectif de fournir à Lysogene des moyens supplémentaires pour financer ses activités et poursuivre le développement de ses plateformes technologiques et candidats médicaments. Le produit net de l'Offre sera utilisé pour financer principalement :

- la réalisation de l'Etude de phase Pivot en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique de LYS-SAF302, dans la maladie de Sanfilippo de type A, à hauteur d'environ deux tiers du produit net de l'Offre,
- la réalisation de l'Etude de Phase I/II de LYS-GM101, dans la Gangliosidose à GM1, à hauteur d'environ un quart du produit net de l'Offre, et
- le reste du produit net de l'Offre (soit 1/12) financera l'activité courante de la Société en dehors de ces deux programmes de R&D.

Calendrier prévisionnel de l'opération

8 février 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Début des négociations des actions sur Euronext Paris sous la forme de promesses d'actions (sur une ligne de cotation intitulée « Lysogene - Promesses »)
9 février 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement-livraison de l'Offre
10 février 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Début des négociations des actions Lysogene sur le marché réglementé d'Euronext à Paris sur une ligne de cotation intitulée « Lysogene »



Chefs de File et Teneurs de Livre Associés



Chef de File & Teneur de Livre Associé



Chef de File & Teneur de Livre Associé

Codes d'identification des titres Lysogene

- Libellé : « Lysogene »
- Code ISIN : FR0013233475
- Mnémonique : LYS
- Compartiment : Euronext Paris (Compartiment C)
- Secteur d'activité : 4573 – Biotechnologie

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus relatif à l'Offre et à l'admission des actions de Lysogene sur le marché réglementé d'Euronext à Paris constitué (i) du document de base enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF ») le 9 janvier 2017 sous le numéro I.17-001 et (ii) de la note d'opération comprenant le résumé du prospectus, visé par l'AMF le 24 janvier 2017 sous le numéro 17-031 sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de Lysogene (18-20 rue Jacques Dulud, 92200 Neuilly-sur-Seine) ainsi que sur les sites Internet de la société (www.lysogene.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à porter leur attention sur les risques relatifs à l'activité décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base et plus particulièrement sur les facteurs 4.2 « Risques liés à l'activité et aux produits de la Société » avec notamment les facteurs 4.2.5 « Risques liés au financement du développement et de l'activité de la Société » dans la mesure où cette dernière ne génère pas encore de chiffre d'affaires et au chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'offre » de la Note d'Opération.

A propos de Lysogene

Lysogene est une société de biotechnologie au stade clinique, pionnière dans la recherche fondamentale et le développement clinique de thérapies géniques utilisant des vecteurs dérivés de virus adéno-associés pour traiter des maladies rares et mortelles du système nerveux central de l'enfant, pour lesquelles il n'existe aujourd'hui, à la connaissance de Lysogene, aucun traitement. Depuis 2009, Lysogene a mis en place une solide plateforme et un réseau important, avec des produits innovants dans la MPS IIIA et dans la gangliosidose à GM1, pour s'affirmer comme un des leaders mondiaux de la thérapie génique dans les maladies rares et mortelles du système nerveux central.

Pour plus d'informations : www.lysogene.com



A propos de Sofinnova Partners

Sofinnova Partners est un des leaders du capital risque en Europe spécialisé dans les sciences de la vie. Basée à Paris, l'équipe est composée de 12 professionnels de l'investissement issus d'Europe, des Etats Unis et de Chine. La société investit dans les technologies de changement de paradigme aux côtés d'entrepreneurs visionnaires. Sofinnova Partners intervient en priorité dans les start up et spin-off d'entreprises en tant qu'investisseur fondateur et chef de file. Depuis plus de 40 ans, la société a accompagné plus de 500 entreprises à travers le monde devenues des leaders sur leur marché. Sofinnova Partners gère aujourd'hui 1,6 milliard d'euros. Sofinnova Partners accompagne Lysogene depuis le financement d'amorçage en 2013.

Pour plus d'information : www.sofinnova.fr

A propos de Bpifrance Investissement

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface. Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales. Fort de 47 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), Bpifrance constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. Bpifrance agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs : accompagner la croissance des entreprises ; préparer la compétitivité de demain ; contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat. Avec Bpifrance, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr

Contacts

Lysogene
Directrice Financière
Sarah Ankri
sarah.ankri@lysogene.com

01 41 43 03 90

NewCap
Relations investisseurs
Julie Coulot
lysogene@newcap.eu

01 44 71 20 40

NewCap
Relations Média
Annie-Florence Loyer
afloyer@newcap.fr

01 44 71 94 93



Avertissement

Le présent document ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent document constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée (la « **Directive Prospectus** »).

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « **Etats Membres** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans un Etat membre autre que la France. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats Membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

Ce document ne doit pas être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis. Ce document ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ni dans toute autre juridiction dans laquelle telle offre ou sollicitation pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de la Société n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act, et la Société n'a pas l'intention de procéder à une offre au public de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des copies de ce document ne sont pas et ne doivent pas être distribuées aux Etats-Unis.

Le présent document est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes qui sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) à des « investment professionals » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'« **Ordonnance** »), (iii) aux personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iv) aux personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « **Personnes Concernées** »). Ce document est adressé uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une personne concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce communiqué. Tout investissement ou activité d'investissement auquel le présent document fait référence n'est accessible qu'aux Personnes Concernées et ne devra être réalisé qu'avec des Personnes Concernées.



Un prospectus, constitué (i) du document de base enregistré auprès de l’Autorité des marchés financiers (l’« **AMF** ») le 9 janvier 2017 sous le numéro I. 17-001 (le « **Document de Base** ») et (ii) d’une note d’opération (la « **Note d’Opération** ») comprenant le résumé du prospectus, a obtenu le visa de l’AMF numéro 17-031 en date du 24 janvier 2017 (le « **Prospectus** »). Le Prospectus est disponible sur le site internet de l’AMF (www.amf-france.org) et sur le site internet de la Société (www.lysogene.com) et peut-être obtenu sans frais auprès de la Société. L’attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques décrits dans le Prospectus.